



Loi Rixain Fidélia Assistance

Édition 2026 au titre de 2025



Représentation des femmes et des hommes parmi les cadres dirigeants et les membres de l'instance dirigeante de Fidélia



L'article 14 de la loi n° 2021-1774 du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle, dite « loi Rixain », crée une obligation de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants et les membres des instances dirigeantes des grandes entreprises, accompagnée d'une obligation de transparence en la matière.

Il prévoit que les entreprises de plus de 1000 salariés publient chaque année les écarts éventuels de représentation entre les femmes et les hommes parmi leurs cadres dirigeants et les membres de leurs instances dirigeantes. Les entreprises devront, par ailleurs, atteindre un objectif de 30% de femmes et d'hommes cadres dirigeants et de 30% de femmes et d'hommes membres d'instances dirigeantes à partir du 1^{er} mars 2026. Cet objectif sera de 40% à partir du 1^{er} mars 2029 : les entreprises disposeront alors d'un délai de deux ans pour se mettre en conformité avec ces objectifs, sous peine de pénalité financière.



Fidélia Assistance est la société d'assistance du groupe d'assurance mutualiste Covéa.

Conformément à la stratégie de durabilité du Groupe, **Fidélia agit au quotidien en faveur de la parité, de l'insertion professionnelle et de la lutte contre les discriminations.**

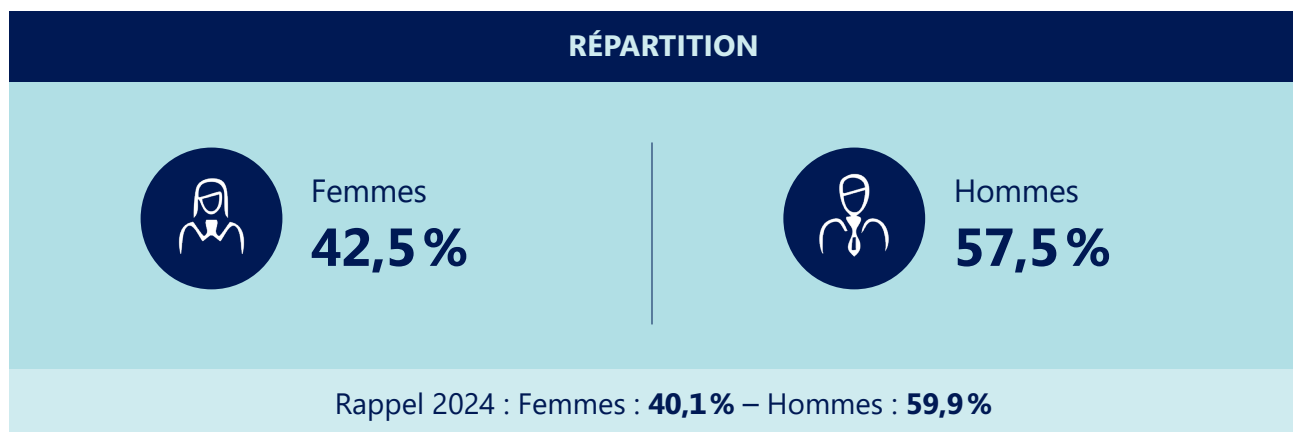
Ainsi, Fidélia publie pour la cinquième année consécutive les indicateurs ci-après et respecte strictement ses obligations en matière de publication des écarts de représentation.

Fidélia s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue pour atteindre les objectifs fixés.

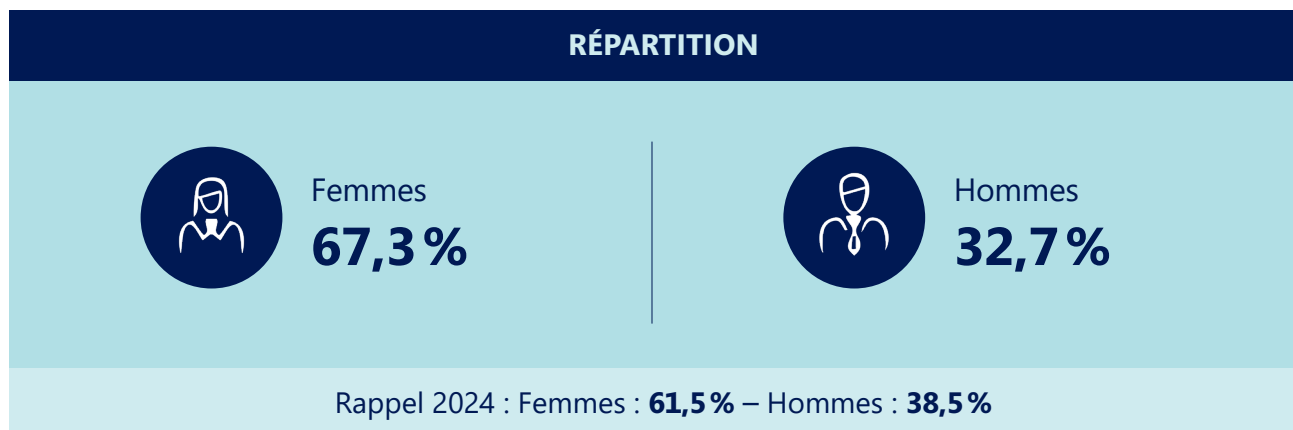
Représentation des femmes et des hommes parmi les cadres dirigeants et les membres de l'instance dirigeante de Fidélia

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, en fonction du temps passé sur l'année comptable, les écarts sont les suivants pour Fidélia Assistance.

Écart parmi les cadres dirigeants de Fidélia Assistance



Écart parmi les membres de l'instance dirigeante de Fidélia Assistance





Mutualiser nos forces,
assurer l'avenir

SOCIÉTÉ DE GROUPE D'ASSURANCE MUTUELLE

régie par le Code des assurances

RCS Paris 450 527 916

86-90, rue Saint Lazare - 75009 Paris

Retrouvez le @groupecovea sur les réseaux sociaux et sur covea.com

